

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
PACA



BLE DUR

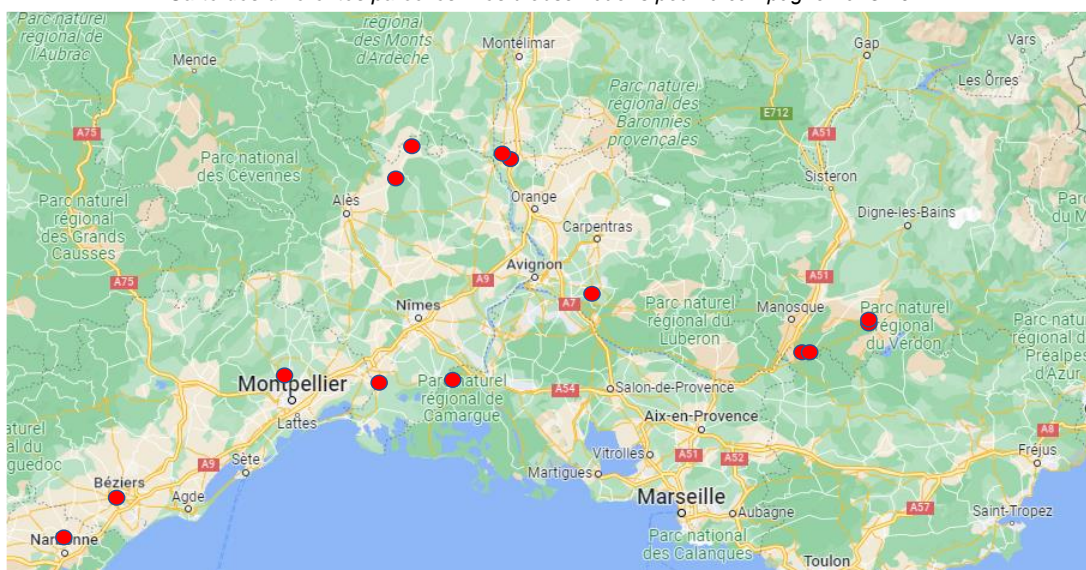
Stades : pleine floraison à grains pâteux

Maladies fongiques : Septoriose sur les dernières feuilles.

Premiers symptômes de Fusariose.

BLE DUR

Carte des différentes parcelles fixes d'observations pour la campagne 2023-2024



• Septoriose (*S. tritici*, *S. nodorum*)

La septoriose est maintenant bien installée sur les dernières feuilles (F3 systématique, F2 et F1 sont aussi touchées selon les parcelles) partout dans la région sur les blés durs et les blés tendres (de l'hérault aux Alpes de Haute Provence). Toutes les variétés sont touchées : les variétés plus sensibles ont la F3 très souvent recouverte par la septoriose et la F1 et F2 également très impactées. Les variétés qui sont d'habitude les plus tolérantes (Anvergur par exemple) en prennent aussi (F3 très touchée, F2 souvent touchée, F1 pas encore touchée).

Cela fait longtemps qu'une telle pression n'avait pas été observée dans la Région. Les pluies incessantes depuis fin avril ont contribué à faire remonter la maladie.

Description des dégâts de septoriose :

Deux types de symptômes existent :

- Taches blanches allongées
- Taches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparses, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces du limbe.

Période de risque : de 1-2 nœud à floraison.

Seuil indicatif de risque : à partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées). A partir du stade dernière feuille pointante, observer la F3 déployée du moment.

- pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose, la maladie doit être maîtrisée avant les prochaines pluies.
- pour les variétés peu sensibles, le seuil est de 50 % de feuilles atteintes.

Évaluation du risque : risque élevé.

• Fusarioses sur épis (*Fusarium graminearum*; *Microdochium* spp)

Il pleut régulièrement depuis fin avril. Toute la floraison dans la Région s'est déroulée sous la pluie. Cela a contribué à développer les fusarioses (*Fusarium Graminearum* et *Microdochium* spp).

Les premiers symptômes sont visibles dans toute la région (pas encore dans le 04 plus tardif). A part quelques parcelles durement touchées, pour l'instant les symptômes sont visibles de manière modérée : des tâches sont visibles sur le grain, mais pas sur tous les épis ni sur tous les grains.

Des symptômes sur feuille sont également visibles (lié à *microdochium*). Les températures fraîches ont l'air de l'avoir favorisé.

Les impacts sur le rendement et la qualité sont difficilement évaluables pour l'instant.

Description des dégâts de Fusarioses :

Ils sont homogènes sur la parcelle. En tendance, les complexes de fusarioses présentent les symptômes suivants :

- Epillets échaudés roses-orangés par groupe pouvant aller jusqu'à échaudage complet de l'épi = *F. graminearum*, *F. culmorum*, *M. nivale* et *M. majus*.
- Auréole noire sur une glume de couleur marron plus ou moins clair à noir = *F. poae*, *F. tricinctum*, *F. langsethiae*, *F. sporotrichioides*, *F. avenaceum*, *M. majus* et *M. nivale*.
- Brunissement du col de l'épi = différents *Fusarium* peuvent entraîner ce type de symptôme.

Période de risque : Floraison +/- 7 jours

Évaluation du risque : Elevé

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Arvalis, la CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, le LEGTA Aix Valabre, le LEGTA de l'Isle sur Sorgue, les établissements JEEM, Groupe Perret et SCAD.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.